

Les professeurs des lycées professionnels

Nadine Esquieu

Bureau des études statistiques sur les personnels

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Caractérisés par une mission commune, recrutés majoritairement au même niveau (trois années d'études après le baccalauréat) et formés désormais en un même lieu, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), les enseignants forment un groupe socialement bien typé et qui à première vue peut apparaître homogène. Sur les 384 300 enseignants titulaires du second degré public (face à élèves), 62 200 sont professeurs de lycée professionnel (PLP).¹ Différents des autres enseignants par leurs antécédents professionnels, leur origine sociale, leur passé scolaire, les PLP s'en rapprochent pourtant par leurs motivations de choix du métier : transmission d'une discipline appréciée et contact avec les élèves. Mais ce contact peut être perçu comme difficile à cause du comportement et du niveau scolaire des élèves. Néanmoins, même si leur rôle « d'éducateur » est primordial, les PLP font de la « transmission des savoirs », la mission qu'ils assignent principalement à leur fonction d'enseignant. Moins nombreux que leurs collègues à penser qu'ils exercent un métier déconsidéré aux yeux de la société, ils s'en feraient majoritairement prescripteurs auprès de leurs enfants.

UNE COURTE MAJORITÉ D'HOMMES RECRUTÉS PAR CONCOURS EXTERNE

Principale catégorie des personnels de l'Éducation nationale en termes d'effectifs, la population enseignante recèle en fait une multiplicité de corps, surtout parmi les enseignants du second degré. Même si certains sont en voie d'extinction, comme les professeurs d'enseignement général de collège, (PEGC) ou les adjoints et chargés d'enseignement, les quelque 400 000 enseignants titulaires enseignant dans le second degré se partagent entre différents corps : agrégés, certifiés, professeurs de lycée professionnel et, de façon plus marginale, professeurs des écoles.

Les professeurs des lycées professionnels (PLP) exercent principalement dans les lycées professionnels (LP) et représentent un enseignant du second degré sur six.

Leur âge moyen (44,2 ans) est comparable à celui des agrégés (44,1 ans) et un peu plus élevé que celui des certifiés (42,3 ans).

De même que pour les agrégés, les PLP sont majoritairement des hommes (51,5 %), contrairement aux autres corps d'enseignants (42,6 %), et ce, du fait des disciplines professionnelles, davantage enseignées par les hommes.

UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE IMPORTANTE QUAND ILS NE SONT PAS DIPLÔMÉS À BAC + 3 ET AU-DELÀ...

L'enquête² réalisée en septembre 2005 auprès de 1 200 enseignants du second degré observe que, dans la même proportion que leurs collègues, le concours externe a été, pour 62 % des PLP, le mode d'intégration à leur corps actuel (63 % pour la moyenne des enseignants).

Pour les autres, le concours interne (24 %), la liste d'aptitude ou d'intégration (11 %) ou le concours réservé (4 %) leur ont permis d'intégrer le corps des PLP.

Parmi les PLP qui ont changé de situation professionnelle, les deux tiers étaient maîtres auxiliaires et quelques-uns professeurs contractuels ou vacataires.

NOTES

1. Source base relais année scolaire 2005-2006. Il s'agit des enseignants qui exercent une activité de formation initiale dans les établissements du second degré, non compris les personnels de remplacement et de documentation ainsi que ceux des SEGPA.

2. En septembre-octobre 2005, la DEPP a fait réaliser une enquête auprès d'un échantillon de 1 200 enseignants du second degré sur la base de 96 questions fermées portant principalement sur leurs opinions à propos de la formation initiale et de la formation continue.

Interrogés sur leurs diplômes, près de trois PLP sur dix déclarent posséder un diplôme de niveau bac + 2, autant un diplôme de niveau bac + 3, près de deux sur dix un diplôme bac + 4, un sur dix un diplôme bac + 5 et au-delà. Un sur dix déclare un autre diplôme que ceux traditionnellement recensés alors que ce n'est quasiment jamais le cas pour les agrégés ou les certifiés.

Le niveau de diplôme des PLP apparaît ainsi plutôt moins élevé que celui de leurs collègues certifiés ou agrégés, essentiellement recrutés au niveau bac + 3 pour les certifiés et bac + 4 pour les agrégés. Les conditions d'accès au certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) sont différentes, dépendant du concours ou de la section préparée. La licence (ou un diplôme équivalent) est exigée, mais à la différence du CAPES ou de l'agrégation, une expérience professionnelle de cinq ans en qualité de cadre dispense du diplôme requis. Dans les sections où il n'existe pas de licence, un diplôme bac + 2 (BTS, DUT ou équivalent) et cinq années d'expérience professionnelle suffisent également. Dans les sections où il n'existe pas de filière d'enseignement supérieur, le baccalauréat ou un niveau équivalent, plus sept années d'expérience professionnelle ou un diplôme de niveau V (CAP, BEP) et huit années d'expérience professionnelle sont suffisants.

Ces conditions particulières pour se présenter au CAPLP expliquent l'éventail un peu plus étendu des diplômes des PLP. Cette expérience professionnelle se vérifie d'ailleurs dans une précédente enquête³ où, interrogés sur leurs activités antérieures à celles d'enseignant, plus d'un PLP sur deux déclarait avoir été salarié du privé. Toutefois, une comparaison dans le temps dans les différentes interrogations ou panels interrogés par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)⁴, met en lumière l'élévation générale des diplômes déclarés par les PLP. Ainsi, la part des diplômés à bac + 2 a diminué au profit des diplômes supérieurs (*tableau 1*). Soumise à la double pression du chômage et de la critique sociale, l'Éducation nationale au début des années 80 a lancé une politique de rénovation de l'enseignement professionnel en élevant, à la demande quasi générale des milieux professionnels, le niveau des qualifications ouvrières, conséquence du développement de l'automatisation et de l'informatisation. La suppression des CAP et le remplacement progressif par les BEP, créés en 1966 et plus tard, la création du baccalauréat professionnel en 1985 en sont une illustration. Ainsi, l'exigence accrue du niveau de qualification a conduit l'Éducation nationale à élever le niveau des concours de recrutement

des enseignants, et les anciens maîtres d'atelier, presque tous issus de l'entreprise, ont été progressivement remplacés par les jeunes diplômés de l'enseignement technique supérieur et parfois des IUT.⁵

Même si les proportions varient peu d'une enquête à l'autre, c'est la tendance qui est intéressante : comme les autres corps, les PLP et surtout les jeunes, obtiennent les diplômes qui leur permettent de préparer le CAPLP sans faire valider les années d'expérience professionnelle requises.

... EXPÉRIENCE QUI A SOUVENT REMPLACÉ LA FORMATION INITIALE

Il apparaît vraisemblable que l'expérience professionnelle des PLP assortie de diplômes autres que ceux classiquement répertoriés, les a dispensés de formation initiale au métier d'enseignant. En effet, si un enseignant sur deux en moyenne n'a pas suivi de formation initiale avant sa titularisation, ils sont quasiment six sur dix parmi les PLP.

Du début des années 50 à celui des années 70, on a assisté à une poussée des effectifs scolaires due à la démographie, à l'ouverture à tous du premier cycle de l'enseignement secondaire et à la prolongation de l'obligation scolaire à seize ans accompagnée par un recrutement massif d'enseignants. Par la suite, l'instauration de concours internes en

Tableau 1 – Les diplômes des professeurs de lycée professionnel (%)

	2001	2005
Bac	6	6
Bac + 2	41	25
Bac + 3	20	28
Bac + 4	16	19
Bac + 5	5	8
> bac + 5	1	2
Autres	11	12
Total	100	100

NOTES

3. En 2001 et 2002, la DEPP a fait interroger 1 000 enseignants du second degré.

4. In « Portrait des enseignants de collèges et lycées - Interrogation de 1 000 enseignants du second degré en mai-juin 2004 », Les dossiers, n° 163, avril 2005, DEPP.

5. Patrice Pelpel et Vincent Troger, « Histoire de l'enseignement technique », 1993.

1987 ou de concours réservés, spécifiques ou d'examens professionnels ont permis à certains agents non titulaires d'être recrutés sous certaines conditions dans le corps des PLP notamment. Ceux-ci n'ont certainement pas suivi de stage ni dans les centres de formation des professeurs de l'enseignement technique (CFPET) successeurs des écoles normales nationales d'apprentissage (ENNA), ni dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) créés en 1991.

Si sept PLP sur dix déclarent que leur diplôme correspond à la discipline qu'ils enseignent, un sur dix l'a obtenu dans une discipline connexe ou proche et en cela, les PLP ne diffèrent pas de leurs collègues. Cependant, deux sur dix déclarent avoir obtenu leur diplôme dans une autre discipline alors qu'ils sont très peu nombreux parmi les agrégés ou les certifiés recrutés comme monovalents.

L'explication pourrait être que les PLP étant bivalents dans les enseignants généraux, c'est-à-dire enseignant par exemple les lettres et l'histoire ou les mathématiques et les sciences physiques, ils ont donc obtenu leur diplôme dans une des disciplines. En ce qui concerne les disciplines technologiques, certaines appartiennent à une même famille comme la « mécanique » et le « génie mécanique », et le diplôme obtenu ainsi que leur expérience professionnelle leur permettent d'enseigner une autre discipline que celle recensée.

D'ANCIENS BONS ÉLÈVES, TROIS FOIS SUR DIX BACHELIERS TECHNOLOGIQUES

Environ deux PLP sur trois considèrent qu'ils ont été de très bons ou de bons élèves. Interrogés sur leur

propre passé scolaire, les PLP ne se distinguent pas radicalement de leurs collègues d'autres corps. Même s'ils sont un peu moins nombreux que leurs collègues à déclarer avoir été de très bons élèves (un sur dix contre respectivement un tiers des agrégés et un quart des certifiés), ils sont à peu près aussi nombreux qu'eux à se percevoir comme d'anciens bons élèves (un sur deux) mais davantage comme des élèves moyens (trois sur dix) que les agrégés (un sur dix) ou les certifiés (deux sur dix).

Le même décalage existe dans le souvenir du niveau scolaire qu'ils avaient dans la discipline qu'ils enseignent aujourd'hui, souvenir d'avoir été plutôt bons élèves (pour cinq sur dix) que très bons élèves (pour trois sur dix) ; la difficulté réside cette fois dans la notion de « discipline » puisque les PLP sont bivalents dans les disciplines générales et que la discipline dans laquelle ils enseignent, tout en appartenant à la même famille, n'est pas forcément la discipline dans laquelle ils excellaient en tant qu'élèves.

On peut confronter cette perception, peut-être subjective, aux caractéristiques de leur parcours scolaire et notamment aux redoublements. On constate que les PLP ont un peu plus redoublé que leurs collègues : un peu plus d'un sur deux contre un certifié sur trois et un agrégé sur quatre. C'est au collège qu'ils ont redoublé significativement plus que les autres, trois fois plus que les agrégés et moins de deux fois plus que les certifiés.

Que ce soit dans leur vécu scolaire ou leur parcours professionnel, les PLP se différencient des autres enseignants des filières générales.

Interrogés sur la série du baccalauréat qu'ils ont obtenu, les PLP se distinguent de leurs collègues par

une plus grande diversité de profils scolaires. Si leurs collègues agrégés ou certifiés sont très massivement titulaires (à 94 %) de baccalauréats généraux, les PLP eux, sont 54 % dans ce cas, dont 22 % de bacheliers scientifiques. Mais la grande spécificité qui annonce leur goût pour les disciplines technologiques est qu'ils sont à 29 % titulaires d'un baccalauréat technologique contre 6 % seulement pour leurs collègues. Leur répartition selon les différentes séries de baccalauréat est donc beaucoup plus proche de ce que l'on observe auprès de l'ensemble des bacheliers.⁶

Si l'on considère que la mention au baccalauréat est une des confirmations de l'excellence scolaire dans le système éducatif du second degré, les PLP sont moins nombreux à déclarer avoir obtenu une mention bien (moins d'un sur dix contre presque trois sur dix pour les agrégés) ou assez bien (presque trois sur dix contre quatre sur dix pour les certifiés).

DAVANTAGE ENFANTS D'OUVRIERS QUE DE CADRES

La photographie de l'origine sociale des enseignants, tous corps confondus, montre qu'un enseignant du second degré sur six a au moins un parent enseignant et confirme le phénomène de surreprésentation de parents enseignants, catégorie qui ne représente pourtant que 4 % de la population active. Ce n'est pas tout à fait le cas pour les PLP dont seulement 5 % des pères sont enseignants alors qu'ils sont trois fois plus nombreux chez les agrégés ou les certifiés.

NOTE

6. Pour 8 % des PLP, on ne connaît ni la série ni la mention au baccalauréat.

Les enseignants, tous corps confondus, ont en moyenne un père salarié, un peu plus souvent dans le secteur privé (41 %) que public (37 %), et cadre supérieur ou appartenant aux professions intellectuellement supérieures (PIS) pour un sur quatre. La catégorie socioprofessionnelle des pères des PLP est différente : ils sont moins nombreux à être cadres supérieurs (14 %) que ceux des agrégés (29 %). Cette origine sociale moins « favorisée » s'accompagne d'une plus grande présence de pères ouvriers (un sur quatre) que chez les agrégés (un sur sept) ou les certifiés (un sur cinq) ou employés (17 %) contre 10 % pour les certifiés et 6 % pour les agrégés. Cette morphologie sociale était déjà observée lors de la première enquête menée en 1991 auprès de jeunes enseignants.

Les autres catégories – artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou agriculteurs – sont représentées de façon semblable parmi les différents corps.

En moyenne, les deux tiers des mères des enseignants travaillent, la moitié d'entre elles étant salariée, un peu moins nombreuses dans le secteur privé (24 %) que public (27 %). Les mères des enseignants, tous corps confondus, exercent principalement leur activité comme employées (29 %), enseignantes (24 %) ou artisans (13 %), ouvrières ou agricultrices (8 %). De la même façon que pour les pères, les mères des PLP sont plus souvent ouvrières (13 %) que celles des agrégés (7 %) et moins souvent enseignantes (10 % contre 26 %). Elles sont en revanche trois fois plus nombreuses comme artisans, commerçantes, chefs d'entreprise (23 %) que celles des agrégés (7 %).

Toutes ces caractéristiques d'une origine sociale un peu moins favorisée que pour les autres corps d'enseignants ressemblent à celle des préinscrits au CAPLP⁷ ou à l'agrégation de mécanique. Il semblerait donc que leur origine sociale soit davantage le reflet des filières et du cursus scolaire suivis que du type de concours obtenu. En effet, les bacheliers technologiques sont deux fois plus souvent enfants d'ouvriers que de cadres supérieurs.

INFLUENCÉS PAR L'IMAGE CHARISMATIQUE D'UN ENSEIGNANT MAIS AUSSI PAR LES AMIS OU LA FAMILLE

Depuis que la question leur est posée, les enseignants des différentes enquêtes menées par la DEPP depuis le début des années 1990 déclarent pour deux tiers avoir été influencés dans leur choix du métier. Les PLP ne dérogent pas à la règle mais sont un peu moins nombreux à l'affirmer que leurs collègues agrégés (six sur dix contre sept sur dix).

Si l'image forte, voire charismatique, d'un enseignant a marqué un peu plus d'un enseignant sur deux, les PLP l'ont été un peu moins souvent (un sur deux) que leurs collègues agrégés (six sur dix).

En revanche, un sur quatre déclare avoir été influencé par les amis et les membres de la famille (contre un sur dix pour les agrégés) et un sur cinq par ses parents.

De façon un peu similaire, les préinscrits au CAPLP de mécanique ont déclaré dans l'enquête avoir été influencés certes par l'image forte d'un enseignant (quatre sur dix) mais aussi par leurs amis (trois sur dix), leurs parents ou leur conjoint (un sur sept).

ENSEIGNER LA DISCIPLINE AIMÉE, LA TRANSMETTRE À DES ÉLÈVES DONT ILS APPRÉCIENT LE CONTACT, TEL EST LE TRIPLE CHOIX DES PLP

« Enseigner la discipline qu'ils aiment » demeure pour 64 % des enseignants, depuis que les enquêtes de la DEPP existent, et à un niveau qui ne se dément pas, la motivation première du choix du métier des enseignants des lycées et collèges.

Les PLP ne dérogent pas à ce choix puisque 57 % ont choisi le métier pour la discipline, bien que la notion de discipline soit plus large ou s'étende même à deux disciplines dans les enseignements généraux.

Juste après cette motivation moins affirmée pour les PLP que pour leurs collègues, la transmission des savoirs et le contact avec les élèves rassemblent plus d'un enseignant de LP sur deux, contre moins de la moitié parmi les autres corps.

Interrogés sur la recherche de définitions qu'ils feraient du « contact avec les élèves », les PLP citent d'abord « un plaisir de transmettre » (huit sur dix) puis « la remise en question constante de soi » (cinq sur dix) et enfin « la spontanéité des rapports avec les jeunes » (quatre sur dix). Ils hiérarchisent d'ailleurs à cet égard leurs choix dans le même ordre que les certifiés.

NOTE

7. En 2003, la DEPP a fait réaliser une enquête auprès de 10 000 candidats préinscrits aux différents concours d'enseignant en lettres modernes, anglais, mathématiques, sciences physiques et mécanique : « Profil des candidats aux concours de recrutement d'enseignants ».

Les autres choix « *périphériques* » comme « *l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée* », « *le temps libre et les vacances* » ou « *l'autonomie dans le travail* » ne pèsent pas plus à leurs yeux qu'à ceux de leurs collègues. En revanche, « *exercer un métier de service public* » demeure important aux yeux de deux PLP sur dix (deux fois plus que pour leurs collègues) et on retrouve là une motivation appréciée peut-être par d'anciens salariés du secteur privé ou d'anciens maîtres auxiliaires.

Par rapport à une précédente enquête de 2001, la hiérarchisation des choix des PLP a changé alors que la moyenne des réponses des autres enseignants demeure inchangée. Le motif le plus cité de choix du métier était en 2001 « *le contact avec les élèves* » puis l'amour de la discipline, la transmission des savoirs et l'équilibre personnel de vie, alors qu'en 2005 l'amour de la discipline a devancé le contact avec les élèves. Tout se passe comme s'ils se coulaient maintenant dans la norme du profil moyen des enseignants du second degré (tableau 2).

RELATION À L'ÉLÈVE, TRANSMISSION DES SAVOIRS ET AUTONOMIE DANS LE TRAVAIL, PRINCIPAUX MOTIFS DE SATISFactions

Les principaux motifs de satisfaction des PLP par rapport aux conditions de travail sont à leurs yeux et dans l'ordre, « *la relation à l'élève* », « *la transmission des savoirs* » et « *l'autonomie dans le travail* », alors que les enseignants des lycées et collèges proposent plutôt un choix bipolaire : la relation à l'élève et l'enseignement de la discipline aimée, majoritairement.

Les motifs de satisfaction des PLP recoupent peu ou prou leurs motivations d'accès au métier, ce qui devrait en faire des enseignants relativement « *contents* » d'avoir résolu l'équation de leur démarche professionnelle, même si « *l'autonomie dans le travail* » qui n'était pas une motivation de choix du métier en soi se révèle appréciable dans l'exercice du métier. Cette autonomie dans le travail est avant tout synonyme à leurs yeux de

liberté pédagogique puis d'absence de relations hiérarchiques fortes.

UNE SATISFACTION MAJORITAIRE MAIS UNE BAISSÉ DES PLP TRÈS SATISFAITS

La satisfaction des PLP, au regard de leur expérience professionnelle, s'exprime en 2005 largement (85 %) même si elle est légèrement inférieure à la moyenne de tous les corps d'enseignants et notamment à celle des agrégés (90 %) ; c'est surtout la part des enseignants très satisfaits qui est moins forte chez les PLP (20 %) que chez les agrégés (29 %). Si l'on compare à l'année précédente, la hausse du niveau de satisfaction est très visible (+ 9 points), mais l'enquête de 2004 ayant eu lieu en fin d'année scolaire, période sur laquelle pèse la fatigue des enseignants, il est délicat de savoir si cette plus forte satisfaction professionnelle marque un changement durable de tendance, alors que l'enquête 2005 a eu lieu en début d'année, après le repos des

Tableau 2 – Hiérarchisation des trois principales motivations pour devenir enseignant (en %)

	2001				2004			
	Première pour les PLP	Première tous corps	Cumul trois réponses des PLP (1)	Cumul trois réponses tous corps (1)	Première pour les PLP	Première tous corps	Cumul trois réponses des PLP (1)	Cumul trois réponses tous corps (1)
Enseigner la discipline que j'aime	28	42	48	64	28	36	57	64
L'autonomie dans le travail	7	5	34	31	5	5	27	30
Le temps libre, les vacances	5	2	19	16	1	3	14	16
L'équilibre entre ma vie professionnelle et ma vie privée	11	7	41	31	7	8	28	32
Le contact avec les élèves	16	11	51	52	16	11	52	49
Transmettre des savoirs, des connaissances	11	11	44	45	19	15	54	47
Exercer une fonction éducative	3	4	22	20	3	4	18	18
Le salaire	1	-	2	1	2	-	3	1
La perspective de carrière	1			1	-	1	3	2
Exercer un métier de service public	2	1	8	9	1	2	22	11
La vocation	11	11	12	19	16	13	22	22
Autre	4	4	2	5	2	2	2	5
Non réponse	-	2		3	-			3
Total	100	100	283	297	100	100	302	300

(1) En raison du cumul des trois premières réponses, le total est proche de 300 %.

vacances d'été. Bien que l'optimisme des PLP très satisfaits ne s'affiche pourtant pas particulièrement en 2004, 19 % sont très satisfaits de leur expérience professionnelle et ils sont 20 % en 2005.

Si l'on compare avec le degré de satisfaction exprimé en 2001, à la même époque de l'année, soit en fin d'année scolaire, l'expression de la satisfaction était plus élevée (87 %, dont 26 % de très satisfaits). Les PLP n'échappaient pas à cette vague d'optimisme puisque 30 % d'entre eux étaient très satisfaits (et 57 % satisfaits), bien davantage que leurs collègues certifiés (23 % de très satisfaits) et assez proches de leurs collègues agrégés (35 % de très satisfaits).

Donc, même si l'on ne tenait pas compte du moment de l'année où ils ont été interrogés, c'est bien la part des PLP très satisfaits qui a baissé (30 % en 2001 contre 20 % en 2005 ou 19 % en 2004).

La corrélation entre satisfaction et sentiment de la difficulté d'exercer le métier a pu être établie : les enseignants qui estiment que le métier est de plus en plus difficile à exercer sont moins satisfaits que les autres.

Bien que trois sur dix soient assez satisfaits tout en trouvant le métier de plus en plus difficile, cette satisfaction est également corrélée avec l'ancienneté de l'enseignant. Plus les enseignants sont âgés et expérimentés, plus ils trouvent que le métier est difficile. Ainsi, à partir de vingt ans d'ancienneté, les deux tiers le trouvent de plus en plus difficile et à partir de trente ans plus des trois quarts. Le vieillissement de la population explique donc en partie le sentiment de la difficulté du métier.

Il semble aussi que le niveau de satisfaction varie suivant le corps.

Ainsi, en 2004, deux PLP étaient assez peu satisfaits et plus de six sur dix trouvaient le métier de plus en plus difficile à exercer alors qu'ils n'étaient que quatre sur dix parmi les agrégés.

LE COMPORTEMENT DES ÉLÈVES REND DIFFICILE LE TRAVAIL DES PLP

L'expression d'une certaine satisfaction n'occulte pas l'existence reconnue de difficultés qui rendent difficile le travail quotidien des enseignants. Sur la base de trois réponses possibles, la première difficulté, citée par huit enseignants sur dix, est le « *comportement des élèves* », que ceux-ci soient passifs, démotivés ou indisciplinés, et les PLP sont quasiment neuf sur dix à le déplorer. Puis, vient « *la difficulté de les faire tous progresser* » qui affecte plus de six PLP sur dix (ils sont dans la moyenne des enseignants) et enfin « *la complexité des missions demandées à l'enseignant* », que les PLP mentionnent plus souvent (46 %) que les certifiés et surtout les agrégés.

Dans une enquête effectuée en 2001, une liste des difficultés rencontrées au quotidien était proposée au classement des enseignants : sur la base de plusieurs réponses, la première difficulté rencontrée par les enseignants de lycée professionnel (LP) était l'indiscipline des élèves (un sur deux en LP et en collège contre un sur trois en lycée).

Le sentiment d'avoir des élèves difficiles et en difficulté est corroboré par l'accord massif de huit PLP sur dix sur l'affirmation que « *les élèves en difficulté vont en LP* » contre sept enseignants de collège sur dix, alors que seul un enseignant de lycée sur deux partage cet avis. L'orientation diffé-

renciée selon les résultats scolaires, et souvent subie par les élèves les plus faibles, contribue à la dévalorisation de la filière professionnelle. Antoine Prost⁸ compare ainsi le collège à une vaste gare de triage qui dirige autoritairement les élèves vers des filières différentes, hiérarchisées entre elles. Cette hiérarchie, parfaitement connue de tous, augmente la demande des familles pour les « bonnes » sections et la diminue pour les « mauvaises ».

Sur cet aspect de « *la hiérarchisation indispensable des filières au lycée* », les enseignants expriment des opinions partagées : seulement quatre professeurs de collège et de lycée sur dix adhèrent à l'idée que la hiérarchisation des séries est indispensable au lycée contre cinq PLP sur dix, sans doute parce qu'elle existe aussi dans l'enseignement professionnel.⁹

Si près de neuf PLP sur dix trouvent les élèves de plus en plus difficiles, la proportion d'enseignants en collège est quasiment la même alors qu'elle est plus basse en lycée (huit sur dix).

Les causes de l'indiscipline seraient aux yeux des PLP particulièrement « *le manque de goût des élèves pour découvrir et apprendre* » (quatre sur dix, alors qu'ils sont trois sur dix parmi les professeurs de collège), « *les problèmes sociaux et familiaux* » (quatre sur dix, à égalité avec les professeurs de collège) et « *le manque d'intérêt pour la discipline* ». « *La difficulté à rester concentré* » est unanimement considérée comme une des causes de l'indiscipline quel que soit le contexte de l'établissement,

NOTES

8. Antoine Prost, « Une histoire de l'enseignement de 1945 à nos jours », Éducation, société et politiques, 1992.

9. Patrice Pelpel et Vincent Troger, « Histoire de l'enseignement technique », 1993.

et même perçue comme le mal majeur par les professeurs de lycée.

DES MALENTENDUS, SOURCES DE MÉSENTENTE ENTRE ENSEIGNANTS ET ÉLÈVES

« S'adapter au niveau de leurs classes » est pointée du doigt comme la deuxième difficulté rencontrée par les enseignants et touche près d'un PLP sur deux. Cette adaptation contextuelle est analysée par Agnès Van Zanten : « L'adaptation implique tout d'abord un abandon progressif des illusions professionnelles et des projets pédagogiques bâtis sur l'image de l'élève idéal. Du point de vue des pratiques, l'adaptation au public conduit tout d'abord à sélectionner des éléments à l'intérieur du programme... Elle passe aussi par un autre processus, à savoir le temps et l'énergie qu'il faut consacrer à la préparation des élèves au travail ».¹⁰ Les LP recrutant pour partie des élèves en difficulté, on comprendra les difficultés d'adaptation des PLP au niveau de leurs classes.

Interrogés sur les causes de ces difficultés, les PLP pointent « la maîtrise insuffisante des notions de base par les élèves » mais aussi « le manque d'investissement des élèves » et « l'hétérogénéité des acquis ». L'hétérogénéité des milieux socioculturels et le manque d'intérêt des élèves pour l'enseignement pèsent beaucoup moins à leurs yeux.

Les PLP mettent particulièrement en cause ce manque d'intérêt et d'investissement des élèves, sources pour eux de l'échec scolaire.

NOTE

10. In « L'école de la périphérie », PUF, août 2001.

Plusieurs malentendus sont sujets à mésententes entre enseignants et élèves : près de neuf PLP sur dix ont le sentiment que les élèves sont avant tout intéressés par ce qui les touche au quotidien (contre sept sur dix parmi les enseignants de lycée), que les élèves ne comprennent pas l'intérêt de ce qu'ils apprennent pour leur vie future (plus de sept PLP sur dix contre un agrégé sur deux) et que les références des élèves sont éloignées des leurs.

Même si ce sont des opinions communément partagées par les enseignants, les PLP ont bien plus que les autres le sentiment que l'expression orale et écrite des élèves est éloignée de la leur.

Cette « culture » partagée par les élèves et source d'incompréhension mutuelle ne facilite pas le sentiment qu'ont les enseignants de ne pas pouvoir s'adapter aux élèves. A. Prost analyse aussi l'accroissement de cette difficulté d'enseigner « dans le sillage du mouvement pédagogique des années soixante, les nouveaux programmes sont plus abstraits, plus difficiles, alors que les nouveaux élèves, issus de milieux plus éloignés de la culture scolaire, grandis dans une société médiatique où les savoirs scolaires ont perdu beaucoup de leur crédit, n'ont guère le désir d'apprendre... ».

Ainsi, du point de vue d'une immense majorité d'enseignants, « l'échec scolaire n'est pas dû à leur propre échec » car « l'Éducation nationale remplit réellement sa mission ». Les PLP en sont particulièrement convaincus (sept sur dix), même si un tiers des PLP et quatre professeurs de collège sur dix considèrent que « l'échec scolaire est d'abord l'échec de l'institution ».

De façon assez critique, les PLP et les professeurs de collège attribuent

une partie de l'échec des élèves à la démission des parents (sept sur dix contre cinq professeurs de collège sur dix), tout en reconnaissant que les difficultés sociales ont leur part de responsabilité (pour huit sur dix), que « les parents voudraient s'investir davantage mais ne savent pas comment » (sept PLP ou professeurs de collège sur dix et cinq professeurs de lycée sur dix) ; mais ils réfutent avec vigueur l'idée que « l'échec des élèves serait dû à leur propre résignation d'enseignant ».

LES DIFFICULTÉS CONCRÈTES DU MÉTIER, PREMIÈRE CAUSE DE MALAISE

L'expression d'une certaine satisfaction n'occulte pas l'existence reconnue de difficultés qui peuvent même générer un malaise.

Si neuf PLP sur dix reconnaissent « l'existence d'un malaise véhiculé par les médias », 55 % se sentent personnellement concernés en 2005. C'est moins qu'en 2004 (62 %), mais les précautions d'interprétation sur la période d'interrogation sont identiques à celles de la satisfaction. À la rentrée scolaire, les enseignants peuvent afficher un optimisme qui s'émousse avec la fatigue de l'année passée.

Pour sept PLP sur dix, « la première cause de malaise tient aux difficultés concrètes du métier peu prises en compte ». Un PLP sur deux se sent aussi concerné par un sentiment de dégradation de l'image des enseignants.

Un tiers des PLP attribuent aussi leur malaise aux relations conflictuelles qu'ils ont avec leurs élèves mais aussi à leur propre

impuissance à les faire tous réussir. C'est donc à la fois l'indiscipline des élèves et leur niveau scolaire qui sont en cause.

Interrogés sur les mesures qui pourraient atténuer ce sentiment, quatre PLP sur dix sont d'abord en attente « *d'un grand soutien des parents* », trois sur dix « *d'un plus grand soutien du chef d'établissement* » et de formations les aidant dans la pratique au quotidien. Il faut noter que, si les relations avec le chef d'établissement sont qualifiées de très bonnes pour trois PLP sur dix et de bonnes pour quatre sur dix, presque un PLP sur dix affirme n'avoir aucune relation avec son chef d'établissement.

Pour atténuer ce sentiment de malaise, viennent ensuite des propositions avancées chacune par 20 % des PLP sur le plan pédagogique comme des « *stages de formation continue* », une « *évolution de leurs propres pratiques pédagogiques* » ou « *un travail en équipe plus important* » avec les collègues des mêmes ou d'autres disciplines ou bien encore « *un même plus grand soutien de leur inspecteur* ». Il en est quasiment de même pour leurs relations avec l'inspecteur qui sont très bonnes pour deux sur dix, bonnes pour quatre sur dix et totalement absentes pour deux PLP sur dix. À titre de comparaison, les PLP jugent très bonnes (pour trois sur dix) et bonnes pour un sur deux leurs relations avec les membres de l'équipe éducative, très bonnes (six sur dix) et bonnes (trois sur dix) avec les collègues de leur discipline et dans des proportions inverses avec les collègues d'autres disciplines. La « *perspective d'un changement de carrière* » serait aussi de nature à leurs yeux à rompre ce malaise.

TRANSMETTRE DES SAVOIRS AVANT D'ÉDUIQUER, UNE CONCEPTION ÉLOIGNÉE DU QUOTIDIEN DES PLP

Leur conception du métier ne résiste pas à la confrontation entre métier rêvé, idéalisé et métier vécu, assez révélatrice des difficultés rencontrées quotidiennement par les PLP. Interrogés sur ce qui correspondrait le mieux à leur conception du métier, huit PLP sur dix conçoivent leur rôle comme celui de « *transmettre des savoirs et des connaissances* » et un sur six celui « *d'éducateur* ». Mais la réalité se révèle radicalement différente : plus de cinq PLP sur dix considèrent qu'ils sont d'abord des éducateurs, près de trois sur dix qu'ils transmettent des savoirs et près de un sur six qu'il est même un travailleur social. Cette situation est très proche de celle des enseignants de collèges ou des certifiés mais relativement éloignée de celle des agrégés qui sont plus nombreux à réussir l'équation enseigner = transmettre (six sur dix) plutôt que celle d'éduquer (un tiers seulement). Mais l'objectif de « *faire acquérir des connaissances* » demeure, en dépit des difficultés, l'objectif que les PLP assignent à leur fonction d'enseignant dans le secondaire (six sur dix) ou celui de rendre les élèves autonomes dans leur apprentissage. Analysant la perspective éducative dans les établissements difficiles, Agnès Van Zanten reconnaît que « *contrairement aux enseignants travaillant dans des contextes favorisés qui mettent en avant leur rôle de transmetteurs des connaissances, les enseignants s'inscrivant dans une logique d'adaptation qui leur permet de durer dans les établissements "difficiles" mettent en avant le*

caractère engagé voire humanitaire de leur rôle ». ¹¹

L'insertion professionnelle est un sujet qui préoccupe cinq fois plus les enseignants des lycées professionnels que ceux des collèges. Cette démarche s'inscrit dans la préparation de diplômes à des métiers même si le BEP ou le baccalauréat professionnel conduisent aussi à des poursuites d'études.

Logiquement, des objectifs de la fonction d'enseignant comme « *donner des moyens de comprendre le monde* », ou « *former à des méthodes de travail* » passent au second plan par rapport à leurs collègues des autres corps.

LES PLP PLUS OPTIMISTES QUE LEURS COLLÈGUES VIS-À-VIS DU PRESTIGE DU MÉTIER

Moins d'un PLP sur deux a le sentiment d'exercer un métier déconsidéré, comme les agrégés ; les certifiés sont plus nombreux (largement plus d'un sur deux).

Ce sentiment de déconsidération vient d'abord du fait que les PLP ont le sentiment d'exercer un métier mal compris du public « *on nous envie beaucoup mais on ne se rend pas compte des difficultés, on pense d'abord aux vacances mais pas au travail derrière* » déclare l'un d'eux ; ou encore, ils estiment exercer un métier de contexte difficile « *on est moins reconnu qu'auparavant ; les élèves sont démobilisés, trop nombreux, il y a des incivilités de la part des élèves mais aussi des parents* », déclare un autre PLP.

NOTE

11. In « *L'école de la périphérie* », PUF, août 2001.

PLUS D'UN PLP SUR DEUX RECOMMANDERAIT LE MÉTIER À SES ENFANTS

Les PLP dépassent ce sentiment de déconsidération puisqu'ils seraient prêts à recommander le métier à leurs enfants (53 %) et ce, quelle que soit l'année d'interrogation, alors que les agrégés sont moins nombreux (49 %), ainsi que les certifiés (47 %). D'ailleurs, cette vision positive les a toujours accompagnés puisque quatre sur dix ont toujours pensé ainsi et qu'en 2004, un tiers avait recommandé le métier à ses enfants et 10 % avaient effectivement au moins un enfant enseignant contre 5 % parmi les agrégés et 8 % parmi les certifiés.

Une **typologie de quatre profils différenciés** de réponses permet de saisir la diversité des enseignants et de mettre en évidence les caractéris-

tiques propres aux PLP, à partir de variables en relation comme le diplôme, l'âge, les antécédents professionnels. L'examen des écarts à la moyenne permet de classer les corps dans les différents profils.

LA MOITIÉ DES PLP APPARTIENNT AU GROUPE DES « ÉVOLUTIFS »

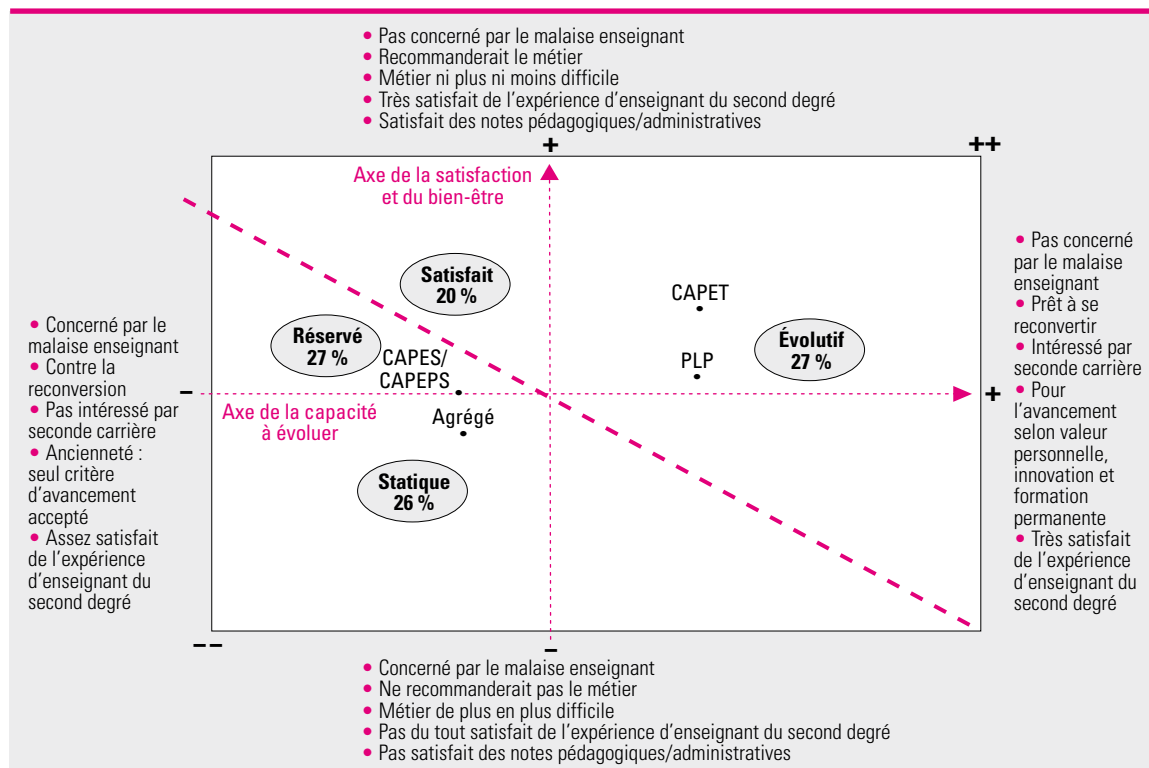
Au regard des questions posées, notamment sur une évolution possible des carrières qui ne sont pas particulièrement abordées dans cet article, les PLP sont réceptifs à la mobilité en cas de reconversion dans une autre discipline, favorables à un bilan professionnel à partir de 45 ans, persuadés que l'avancement doit davantage tenir compte de la valeur professionnelle que de l'ancienneté, que l'innovation pratiquée dans leur enseignement doit favoriser leur carrière et

même que l'administration peut inciter un professeur à se reconverter (57 %, alors que cette opinion n'est partagée que par 28 % des certifiés).

Ils expriment un ressenti plus fréquemment positif que les autres sur leur affectation, leurs notes pédagogiques et administratives.

Ils sont davantage gênés par la difficulté de faire progresser les élèves que par les effectifs des classes. Ils sont également plus soucieux que les autres de leur autonomie et de la transmission des savoirs. Ils ressentent le malaise enseignant en regrettant que les difficultés concrètes du métier soient peu prises en compte tout en étant satisfaits.

En conclusion, ils constituent un corps manifestant une grande ouverture d'esprit, et appartiennent plus souvent à la catégorie des enseignants que l'on peut caractériser d'« évolutifs ». ■



Nota - 1. Chaque profil s'appréhende par les écarts de ses réponses à la moyenne de l'échantillon et aux réponses des autres profils.
 2. L'affectation d'un enseignant à l'un des quatre profils se fait automatiquement sur le logiciel SPAD'N. Méthodes statistiques appliquées : sélection des variables, puis analyse des correspondances multiples (ACM), suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH), le vocable choisi pour illustrer chacun des profils dégagés correspond à un choix subjectif destiné à mettre en évidence la dominante décodée du répondant.

Les préinscrits au CAPLP de mécanique

Une enquête¹² a été réalisée en juin 2003 auprès de 10 000 candidats préinscrits aux concours d'enseignants du second degré (agrégation, CAPES, CAPET et CAPLP) et dans des disciplines dont le recrutement est important en nombre (lettres modernes, anglais, mathématiques, sciences physiques et mécanique). La finalité de cette enquête était de mieux connaître leurs profils, les conjonctions d'influence dans l'accès au métier d'enseignant, leurs motivations, les freins et les risques qu'ils appréhendaient dans l'accès au métier ainsi que les modalités de préparation aux concours.

Dans le cadre de cet article, il paraît intéressant de rapprocher le profil des candidats au CAPLP de mécanique de celui des PLP, même si le corps des PLP est observé dans sa globalité et non par discipline, car ce rapprochement permet de repérer quelques points communs.

On observe ainsi que les candidats préinscrits en mécanique sont presque exclusivement des hommes, et plus âgés que la moyenne des autres candidats (30 ans en moyenne contre 27 ans pour l'ensemble des candidats).

Quant aux diplômes, la singularité de la discipline de mécanique, tous concours confondus, est encore plus affirmée.

En effet, dans les disciplines d'enseignement général et tous concours confondus, plus de trois candidats sur dix ont obtenu une licence, presque quatre sur dix une maîtrise, deux sur dix un diplôme de niveau bac + 5 ou supérieur et moins de un sur dix un autre diplôme que ceux précédemment cités.

A contrario, on observe qu'au CAPLP de mécanique, 70 % des préinscrits possèdent un autre diplôme que la licence et parmi eux, un quart dans une autre discipline que la mécanique. En revanche, pour les détenteurs d'une licence (20 %), ils sont aussi nombreux à l'avoir obtenue en mécanique que dans une autre discipline. Il en est de même pour les détenteurs d'une maîtrise (5 %) ou de DEA, DESS ou diplôme d'ingénieur (4 %).

De fait, l'observation des diplômes des CAPLP ne fait qu'illustrer la valorisation de la pratique professionnelle qui doit, certes, avoir été acquise dans la spécialité choisie au concours mais qui, additionnée à un niveau de diplôme inférieur au niveau requis, permet de s'inscrire au concours visé.

Quant à l'origine sociale des préinscrits au CAPLP de mécanique, elle semble un peu moins élevée que celle des préinscrits aux CAPES ou à l'agrégation dans les disciplines observées (lettres, anglais, sciences physiques ou mathématiques) ou bien même au CAPET de mécanique.

On note en effet une moindre proportion de pères issus des professions intellectuellement supérieures (PIS) : 9 %, contre 16 % aux CAPES et 22 % à l'agrégation des disciplines citées plus haut, mais également 9 % pour les préinscrits au CAPET.

On note, en outre, davantage de pères ouvriers (27 %) contre respectivement 19 % à 15 % respectivement pour les CAPES et l'agrégation mais 22 % pour les candidats au CAPET. La part de pères enseignants (11 %), en revanche, est quasiment la même que pour les candidats au CAPES ou au CAPET.

Quant aux mères des préinscrits au CAPLP de mécanique, elles sont le plus souvent employées (47 %) comme celles des candidats aux autres concours (45 % au CAPET et 42 % au CAPES), exception faite de l'agrégation (34 %) et moins souvent issues des professions intermédiaires (7 % contre respectivement 14 % et 16 %). Mais la différence sociale majeure d'avec les mères des autres candidats réside dans le fait qu'elles sont deux fois moins souvent enseignantes, 10 % (et 13 % pour le CAPET) contre respectivement 21 % et 28 % pour le CAPES et l'agrégation.

En revanche, si l'on observe l'origine sociale des parents des préinscrits à l'agrégation de mécanique, on décèle les mêmes ressemblances qu'au CAPLP, à savoir que les pères des candidats sont beaucoup moins souvent issus de professions intellectuellement supérieures (14 %) que pour les inscrits à l'agrégation de lettres (26 %) ou de mathématiques (23 %), et la présence de pères ouvriers y est plus forte (22 % contre respectivement 12 % et 14 %). Quant aux mères des préinscrits à l'agrégation de mécanique, elles sont moins souvent enseignantes (24 % contre 35 % en mathématiques) et plus souvent employées (43 % contre 35 %).

Considérant l'âge moyen de 30 ans des préinscrits au CAPLP de mécanique et le fait qu'ils aient validé leurs années d'expérience professionnelle et des diplômes différents de ceux qui sont délivrés par les universités, on ne s'étonnera pas que presque les deux tiers des préinscrits au CAPLP aient encore, l'année du concours, une activité autre que saisonnière, que plus d'un candidat sur deux exerce depuis cinq ans ou plus.

Quant au tiers des candidats qui ont cessé d'exercer leur activité pour préparer le concours, ils étaient majoritairement salariés du privé (près de six sur dix) ou maîtres auxiliaires (trois sur dix). D'ailleurs, interrogés sur le fait qu'ils ne s'étaient pas inscrits au concours dès

(...)

12. In Éducation et formations, n° 68, mai 2004.

En 2003, la DEPP a fait réaliser une enquête auprès de 10 000 candidats préinscrits aux différents concours d'enseignants en lettres modernes, anglais, mathématiques, sciences physiques et mécanique : « Profil des candidats aux concours de recrutement d'enseignants ».

Les préinscrits au CAPLP de mécanique (fin)

L'obtention de leur diplôme, 42 % ont répondu qu'ils avaient une expérience professionnelle insuffisante (en cas de diplôme inférieur au niveau requis) pour s'inscrire et 35 % qu'ils travaillaient encore. On remarque également qu'en 2003, le taux d'absentéisme des préinscrits en mécanique était le plus élevé des disciplines observées (28 % contre 16 % en mathématiques par exemple) et que parmi les absents aux concours, huit sur dix n'avaient pas cessé leur activité professionnelle pour s'y préparer. Par ailleurs, d'après leurs déclarations, ils sont très largement majoritaires à ne pas avoir préparé le CAPLP (sept sur dix) contre près de cinq sur dix pour le CAPET et trois sur dix pour les autres concours. Interrogés à ce propos, l'explication est évidente : près de six sur dix étaient salariés du secteur privé et trois sur dix maîtres auxiliaires.

Malgré tout, la motivation première qui les a poussés à s'inscrire à un concours d'enseignant est avant tout l'envie « *de transmettre des savoirs* », choix opéré par près de cinq candidats sur dix.

« *L'amour de la discipline* », partagé par plus de quatre préinscrits au CAPLP de mécanique sur dix est la deuxième raison qui les a motivés à devenir enseignants, même s'ils ne l'affirment pas aussi fortement que les préinscrits aux concours monodisciplinaires comme l'agrégation ou le CAPES (cinq sur dix).

En troisième position, « *le contact avec les élèves* », davantage apprécié par les préinscrits au CAPLP qu'à l'agrégation (30 % contre 23 %) et « *l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée* », avantage avancé par un quart des candidats.

D'autres choix « périphériques » comme « *l'exercice d'une fonction éducative* » ou « *l'autonomie dans le travail* » rassemble respectivement entre un candidat sur huit et un sur dix.

Le parcours des préinscrits au CAPLP, un peu sinueux, étant différent du parcours-type des candidats qui se présentent au concours dès l'obtention des diplômes requis, il est aisé de comprendre qu'ils réfutent à la fois l'affirmation « *qu'il n'y avait pas d'autres débouchés dans les secteurs qui les intéressaient* » et que « *l'enseignement était le débouché principal de leurs études* ». Il est donc compréhensible que l'image forte d'un enseignant les ait moins marqués que les candidats au CAPES par exemple (quatre sur dix contre plus de six sur dix) mais qu'ils reconnaissent davantage l'influence d'amis ou de membres de la famille, enseignants eux-mêmes (trois sur dix) ou de leur conjoint (un sur six) et moins de leurs parents, dont on a vu qu'ils étaient moins souvent enseignants que pour les préinscrits à d'autres concours.

Leur conception du métier, basée sur la « *transmission des savoirs et des connaissances* » rejoint même la motivation d'accès au métier. Avant tout, pour deux tiers d'entre eux, « *appartenir à la fonction publique, c'est se reconnaître dans un système de valeurs* », et pour un tiers, c'est « *avoir la sécurité de l'emploi* » (contre presque un sur deux pour les préinscrits au CAPES) sans doute parce qu'ils ont connu, de par leur expérience professionnelle, différentes situations d'emploi, et se sentent peut-être moins vulnérables face au spectre du chômage.

À l'évocation de l'attractivité du salaire, un sur deux seulement le juge peu attractif alors qu'ils sont sept sur dix parmi les candidats à l'agrégation.

Leur relatif optimisme se vérifie à l'évocation de la difficulté d'enseigner leur discipline qui ne concernerait que trois candidats au CAPLP sur dix, contre un sur deux à l'agrégation ou au CAPES ; de même, pour les deux tiers, le métier d'enseignant conserverait un certain prestige, alors qu'ils ne sont qu'un sur deux à l'agrégation à avoir ce sentiment. Si huit sur dix reconnaissent la présence de risques dans le métier, c'est avant tout « *d'être en conflit avec certains élèves* » et de « *subir des violences verbales* ».